

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 26 (1881)
Heft: (5): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE DES ARMES SPÉCIALES

Supplément mensuel de la REVUE MILITAIRE SUISSE, n° 5 (1881.)

Les grandes manœuvres de la garde prussienne et du 3^{me} corps en automne 1880.

MES IMPRESSIONS, par le major WILLE¹.

M. le lieutenant-colonel Schweizer et moi, chargés par le Conseil fédéral de suivre ces manœuvres, nous arrivâmes le 8 septembre au matin à Berlin et nous nous présentâmes le même jour à la Légation suisse.

Le 9, les délégués des diverses armées furent présentés les uns aux autres. L'Angleterre, la France et la Russie avaient envoyé le plus d'officiers.

A la tête des missions anglaise, française, italienne, autrichienne, russe et suédoise se trouvait un général. La Belgique, l'Espagne et la Turquie étaient représentées par des colonels; les Etats de l'Allemagne du sud simplement par leurs envoyés militaires ordinaires.

Je crois, ensuite des expériences que j'ai faites pendant ces manœuvres, devoir émettre l'opinion que, dans l'intérêt de notre armée, l'on ne compose plus à l'avenir les missions militaires de jeunes officiers d'état-major, mais que l'on désigne dans ce but, à tour de rôle, un des divisionnaires ou des brigadiers ou un des chefs d'armes. A cet officier supérieur, on attacherait un major (ou un lieutenant-colonel) de l'état-major général, ainsi qu'un officier subalterne d'une arme quelconque.

Abstraction faite qu'il serait du plus haut intérêt militaire et politique pour notre armée qu'elle soit représentée par un officier auquel son âge, son rang et son commandement assureraient une place supérieure, tandis que les envoyés actuels n'occupent qu'un rang secondaire, seule une mission composée ainsi que je le propose pourrait suivre, avec utilité pour notre armée, des *grandes manœuvres*.

Je ne sais si M. le lieutenant-colonel Schweizer partage ma manière de voir, ni si elle est partagée par les officiers suisses qui ont fait partie de missions analogues; mais quant à moi, la seule chose qu'il m'a été possible de constater et d'apprendre c'est que toute l'armée allemande est parvenue à un degré d'instruction qui paraît impossible d'atteindre et que les troupes exécutent les mouvements avec ce sang-froid qui caractérise les grands artistes. A une exception près, je n'ai jamais vu agir avec précipitation; j'ai remarqué, au contraire, l'assurance avec laquelle les chefs subalternes opéraient et comme tout se combinait sans effort et, pour ainsi dire, en jouant. Quant aux mouvements hardis, aux coups de surprise, je n'en ai pas vu.

Voilà ce que, dans ma position, j'ai pu observer. Or ce sont des choses qui — je crois — sont connues, et il n'est pas nécessaire,

¹ Traduit du *Zeitschrift für die schweiz. Artillerie*.